

Image not found or type unknown



Possibilite de vente d1 véhicule saisi

Par **Gigi67**, le **24/10/2014** à **22:29**

Bjr maître mon mari dont je suis séparée s'est fait prendre en recidive de conduite en état d'ebriete. Son véhicule a été saisi et il est renvoye en correctionnel en Janvier 2015. Devant la duree probablement assez longue de son annulation de permis, avec son accord j'aimerais savoir s'il est possible de vendre ce véhicule alors qu'il est saisi ? D'avance merci